



ALERTE

34 fédérations et associations nationales
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
Des collectifs inter-associatifs locaux

N° 4 Emploi

POUR UN CONTRAT SOCIAL DE TRANSITION

**LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE SE
MOBILISENT POUR
UNE TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE**

Le Collectif ALERTE se saisit de la Planification Écologique pour étudier au travers 4 thématiques, les différents impacts que celles-ci auront sur les populations les plus précaires. Afin de pouvoir y apporter des solutions, les associations de solidarité mettent en avant des propositions et des initiatives de terrain qui pourraient être généralisées.

POUR
UN CONTRAT SOCIAL
DE TRANSITION

ALERTE



Ce rapport consacré **aux changements et défis dans le champ de l'emploi** du fait des impacts de la transition écologique, constitue le quatrième numéro de ce feuilleton.

Le 20 décembre 2023, nous publierons le rapport intégral.





SOMMAIRE

Remerciements.....	1
ÉDITO.....	2
I. Protéger les plus faibles dans une transformation de l'emploi	6
A. L'impact de la transition écologique sur les bassins d'emploi	6
B. Accompagner les opportunités d'emplois verts (formation, relocalisation).....	8
C. Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), des acteurs pionniers dans la transition écologique et de la justice sociale	9
D. Le droit à un travail décent et durable pour tous (Contribution issue du Manifeste pour un travail décent et durable)	10
E. Lumière sur un fond de l'Union Européenne à pérenniser : le fonds pour une transition juste	12
Lumière sur l'illustration et éclairage sur l'adaptation de l'emploi dû aux changements climatiques, écologiques.....	17
Propositions retenues qui devraient être mises en place très rapidement dans le secteur de l'emploi.....	18



Remerciements

Ce rapport est le fruit d'un travail des différentes organisations présentes au sein du Collectif ALERTE mais aussi de personnes concernées, d'initiatives d'acteurs privés, privés non-lucratifs et publics sur nos territoires. Nous tenons à les remercier pour leurs travaux, réflexions et apports au sein des différents groupes de travaux.

Toutes les associations membres d'ALERTE et en particulier :

- ▶ Action contre la Faim
- ▶ Ansa
- ▶ Coalition Eau
- ▶ Collectif ALERTE Bretagne
- ▶ EAPN France et Europe
- ▶ Emmaüs
- ▶ FAS
- ▶ Les Petits Frères des Pauvres
- ▶ Secours Catholique
- ▶ Soliha
- ▶ Unhaj
- ▶ Uniopss
- ▶ Uriopss Grand Est

Nous remercions également les acteurs individuels qui nous ont partagé leur expertise :

- ▶ Sonia Benmaa
- ▶ Pascal Canfin
- ▶ Emmanuel Combet
- ▶ Bastien Corsini
- ▶ Isolde Devalière
- ▶ Isabelle Doresse
- ▶ François Gemenne
- ▶ Dominique Grandgeorge
- ▶ Laurent Grandguillaume (Territoires zéro chômeur de longue durée)
- ▶ Priscillia Ludosky
- ▶ Louis Maurin
- ▶ Jean Paul Raillard (ENVIE)
- ▶ François Soulage
- ▶ Fatiha Ziane

Ainsi que les structures qui nous ont fait part de leurs initiatives :

- ▶ Action tank Entreprise & Pauvreté
- ▶ Andes
- ▶ CDC Habitat
- ▶ Club des villes & territoires cyclables et marchables
- ▶ Comerso
- ▶ Dédale
- ▶ IDDR
- ▶ Programme Déclics
- ▶ Réseau éco habitat
- ▶ Solidarauto 49
- ▶ Transport & Environnement
- ▶ Uccas





ÉDITO

Pour un contrat social de transition !



La transition écologique va avoir un fort impact social si elle n'est pas accompagnée. Aussi, il est impératif aujourd'hui de transformer profondément nos modes d'aménagement du territoire, de production et de consommation. La planification écologique qui va se mettre en place doit être l'occasion de veiller à ce que ces changements soient justes et solidaires.

De multiples exemples montrent que les personnes en situation de précarité vivent dans des environnements plus dégradés que d'autres : périphérie des villes, proximité de décharges, de stations d'épuration, transports en commun inadaptés, manque d'espaces de nature, logements dégradés et mal isolés, eaux pluviales mal gérées, loyers et factures énergétiques élevés... Ce sont elles qui paient le plus lourd tribut et qui ont peu de moyens pour s'en protéger ou s'en éloigner. Les surexpositions subies ajoutent à la précarité des pathologies graves.

Les ménages modestes subissent aujourd'hui une double peine.

Non seulement les personnes en situation de pauvreté sont celles qui polluent le moins, si on compare le premier décile et le dernier décile. Pourtant, ce sont celles qui participent le plus aux politiques de préservation de l'environnement, ne serait-ce que par leur contribution financière (fiscalité écologique : 3,7 % du revenu du premier décile de revenus pour 0,9 % pour le dernier décile). Les plus pauvres sont généralement exclus des réflexions sur la prise en compte de l'environnement et les préjugés sont nombreux ; alors qu'au quotidien, ils doivent faire preuve d'adaptation à des contextes difficiles et sont de façon subie inventeurs de gestes écologiques.

Les analyses que nous avons pu mener au sein du Collectif se basent sur des mesures de planification écologique déjà annoncées ou en cours. Cependant, l'ampleur des transitions à venir reste incertaine, et aura probablement des conséquences sociales plus importantes que celles que nous avons considérées actuellement.

Noam LEANDRI, président du Collectif ALERTE





LES PRINCIPES ET PROPOSITIONS DU COLLECTIF **ALERTE** **POUR UNE TRANSITION JUSTE ET SOLIDAIRE**

Il est impératif de penser la planification écologique comme un levier de l'inclusion sociale et de respect du droit à un environnement sain. Les associations de solidarité que nous sommes sont POUR une planification écologique SOLIDAIRE mais aussi GLOBALE et AMBITIEUSE.

3 principes d'une transition juste et solidaire :

1. Considérer les conditions de vie et les capacités d'adaptions limitées des plus précaires, peu émetteurs de CO₂ et pourtant premières victimes des bouleversements liés au changement climatique.
2. Renforcer la capacité d'agir. La participation des plus précaires aux décisions est essentielle à l'échelle des bassins de vie.
3. Intégrer la notion d'équité dans la planification écologique, plutôt que l'égalité, dans des mesures qui touchent indistinctement les personnes.

La planification écologique, ce n'est pas seulement inciter aux changements de comportements. C'est aussi réinterroger l'aménagement de notre territoire, notre mode de production... et donc anticiper leurs conséquences sur notre modèle social.

PROPOSITIONS RETENUES QUI DEVRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE TRÈS RAPIDEMENT

- 1.** Inclure des personnes concernées dans les instances de dialogue environnemental, notamment le Conseil national de la transition écologique (CNTE).
- 2.** Évaluer a priori l'impact de toute réforme sur les 10 % de revenus les plus bas, afin de ne pas accentuer les inégalités par la transition écologique indispensable.
- 3.** Systématiser la gratuité des transports en commun pour les plus précaires bénéficiant des minima sociaux et élargir les tarifs sociaux et les versements employeurs sur l'autopartage, le covoiturage, les locations de vélo, etc.
- 4.** Développer une loi cadre pour le droit à l'alimentation et des politiques territoriales d'accès digne de toutes et tous à une alimentation suffisante, saine et durable, qui fait suite à la recommandation du Comité des Nations des droits économiques, sociaux et culturels.
- 5.** Tripler le chèque énergie et instaurer une tarification progressive de l'énergie pour mieux cibler les aides sur les personnes en précarité énergétique.
- 6.** Éradiquer en 10 ans les passoires énergétiques des ménages les plus modestes, avec un accompagnement gratuit et un reste à charge zéro pour les propriétaires occupants les plus modestes.
- 7.** Mettre en place des planifications territoriales de la transition écologique sur l'emploi, regroupant tous les acteurs concernés par les créations, suppressions et reconversions des emplois, à l'échelle de bassin d'emplois.
- 8.** Soutenir la création de 200 000 emplois verts, notamment par les territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). De plus, il faut revenir à un soutien à TZCLD, et aux retours à des financements précédents des Entreprises à but d'emploi (EBE).
- 9.** Former les travailleurs sociaux à l'accompagnements des ménages modestes sur les différents leviers de la transition écologique.
- 10.** Établir la fiscalité environnementale progressive et répartir les fruits de manière juste et solidaire.



La parole aux personnes concernées par des situations de précarité

Tout au long de ce rapport, nous donnons la parole aux personnes concernées, par la précarité. Ils apportent leur point de vue sur les différentes thématiques du rapport.



Sonia, fréquente "La Halte des parents", une maison des familles des Apprentis d'Auteuil, grâce à qui, elle siège au 5ème collège du CNLE. Sensible aux préoccupations familiales, elle porte la voix de ses paires dans cette instance, notamment dans le groupe de travail "Impact social de la transition écologique".

occupations familiales, elle porte la voix de ses paires dans cette instance, notamment dans le groupe de travail "Impact social de la transition écologique".

Bastien Corsini est étudiant en philosophie, actuellement en reconversion professionnelle. Bastien est jeune il a moins de 30 ans et comme beaucoup de jeunes, il se sent particulièrement intéressé par les questions climatiques.



Fatihah, fait partie du pôle écologie et grande pauvreté et du laboratoire d'idées d'ATD Quart Monde. Son engagement et son implication commence par hasard lorsqu'elle se gare devant le jardin partagé d'ATD Quart Monde, à Mulhouse en 2017. Trois ans plus tard, elle prend ainsi la parole Place de la Bastille, à Paris, lors de la mobilisation « Notre assiette pour demain » pour affirmer l'indivisibilité des justices sociale et environnementale. « L'écologie, c'est vivre en harmonie avec la nature, mais aussi avec les autres, se respecter dans les échanges, pouvoir confronter les idées sans s'humilier les uns les autres, ni se culpabiliser. C'est être solidaires entre nous quand la vie est trop dure, même quand la communication devient difficile », affirme-t-elle au micro devant des centaines de personnes.



Elle s'étonne de voir sa parole ainsi écoutée et a pour la première fois « l'impression d'être utile malgré [son] niveau social ». Elle veut ainsi rattraper le temps perdu et s'engage pour dénoncer notamment les « dégradations environnementales et sociales en cours ».

« Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on doit laisser les autres faire. Il ne faut pas qu'on soit spectateur, on a aussi notre mot à dire. C'est l'affaire de toutes et tous car les solutions trouvées par les plus pauvres sont souvent utiles à tous », souligne-t-elle.

Si tu viens avec une situation alarmiste, avec des personnes qui sont déjà dans la pauvreté et que tu leur dis "le ciel va nous tomber sur la tête", ça ne va pas. Beaucoup restent repliés sur eux-mêmes.

La solution c'est de rencontrer le plus de personnes possibles, de parler avec d'autres, ce n'est pas bon de rester repliés sur soi-même. Leur dire qu'il faut se regrouper, s'allier et ce qu'on peut faire personnellement on le fait.

Ma façon d'être positive, c'est de faire ce que je peux à mon niveau. Plus on s'instruit, plus on voit la difficulté de ce qu'il y a à faire, de l'immensité du problème.



I. Protéger les plus faibles dans la transformation de l'emploi

**UN MILLION D'EMPLOIS
POUR LE CLIMAT**



L'Organisation internationale du Travail a défini en 2015 une transition juste comme l'action de rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté.

Une transition juste implique de maximiser les opportunités sociales et économiques de l'action climatique, tout en minimisant et en gérant soigneusement les défis éventuels - notamment par un **dialogue social** efficace entre tous les groupes concernés et le respect des **principes et droits fondamentaux du travail**.

Une transition juste implique aussi de travailler sur ce que nous produisons et consommons (qu'est-ce qui est utile et nécessaire, qu'est-ce qui est superflu, qu'est-ce qui nuit à l'humanité et à la planète), sur les besoins importants non couverts (des logements décents par exemple), et sur la répartition équitable du travail, dans des conditions de travail décentes.

Les réflexions menées pour promouvoir une garantie d'emploi territorialisée vont dans ce sens, à l'image de ce que fait Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.

A. L'impact de la transition écologique sur les bassins d'emploi

La transition écologique et énergétique va provoquer des bouleversements considérables sur le marché du travail. Entre l'inexorable chute du moteur thermique, la rénovation énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables. La direction statistique du ministère du Travail (Dares) et France Stratégie ont planché sur les répercussions du changement climatique sur le marché du travail. La transition permettrait de créer entre 200.000 et 500.000 emplois, selon les scénarios et les modèles. Derrière ce tableau favorable, il existe toutefois de fortes disparités entre les métiers et les secteurs qui toucheront durement les populations les plus précaires.

L'agriculture et l'alimentation sont les secteurs qui connaîtront, la hausse nette d'emploi la plus importante. Ce besoin de main-d'œuvre serait lié à la relocalisation de la production des fruits et des légumes ou la généralisation de l'agroécologie. La filière des transformations des produits issus des animaux et le négoce connaîtraient quant à eux une baisse globale des emplois.



L'industrie de l'automobile serait le secteur le plus impacté négativement. Ceci s'explique par la baisse de l'utilisation et de la vente des véhicules. Parallèlement, une explosion du besoin en main-d'œuvre dans le secteur du vélo serait à prévoir ainsi que, dans l'industrie en elle-même et dans les services associés (vente, réparation, entretien). Les associations réunies au sein du Collectif soulève également le besoin de création d'emplois dans les filières de la rénovation thermique des bâtiments. Des dizaines de milliers d'emplois nouveaux seront nécessaires. Ce qui implique également un besoin en matière de formation professionnelle.

Le Collectif ALERTE soulève également la problématique de la disponibilité des territoires à l'accueil des nouveaux travailleurs.

Si l'on doit noter le développement considérable des apprentissages et alternances, une réalité s'oppose à ce déploiement : les territoires ne sont pas complètement prêts pour accueillir ces jeunes en formation et emploi. Notamment sur la question du logement. Une donnée illustre ce contraste : les Compagnons du devoir sont passés de 4000 à 11000 apprentis. Le territoire en terme de logement, n'est pas prêt à absorber ces travailleurs en formation.

Il s'agit de la même problématique pour les déserts médicaux.

Il faut impérativement prendre en compte la dimension écosystémique du logement sur les territoires. Nous devons organiser la réponse emploi/logement de la société pour le rendre plus résilient.

Le logement est un facteur déterminant qui fonde la capacité des territoires à organiser leur vie économique et sociale. Les habitants ont besoin de se former et d'habiter à une distance raisonnable de leur lieu de formation ou d'emploi, être parfois accompagné à entretenir un rapport au territoire sur lesquels ils vivent. L'ancrage territorial n'est pas une évidence, surtout lorsqu'on y arrive de façon semi-choisie, parfois temporaire, pour se former ou travailler.

Le développement considérable de la formation en alternance et de l'apprentissage nécessite de s'intéresser à la capacité de loger des territoires où les jeunes sont en formation. Le territoire n'est pas prêt partout à absorber ces travailleurs en formation. Il faut le penser en amont car les montages de projets de logement sont longs. Loger un apprenti, un stagiaire, nécessite à la fois un logement rapidement prêt à être habité et un accompagnement socio-éducatif qui leur permette de mieux s'orienter dans tous les aspects de la vie, comprendre leur environnement et devenir autonome.

Une fois formés, ces travailleurs ont également besoin de pouvoir se loger à une distance raisonnable de leur lieu d'activité. Les métiers en tension, en particulier ceux qui ont des liens avec la transition écologique – de métiers du bâtiment, des travaux publics, des industries sobres, mais aussi les métiers de la santé et du social, ne permettent pas souvent d'avoir des salaires suffisants pour s'installer en zone tendue.

Afin de préparer les territoires d'emplois aux mutations amenées par la transition écologique, le collectif ALERTE demande le respect des 3 exigences suivantes :

- ▶ **Des politiques publiques territorialisées qui prennent en compte ces évolutions**
- ▶ **Une vraie politique logement (cf. nos revendications)**
- ▶ **Des politiques structurelles et des services publics (santé)**



B. Accompagner les opportunités d'emplois verts (formation, relocalisation)

Aujourd'hui, l'accompagnement aux pertes d'emploi est bien souvent laissé à la responsabilité des individus eux-mêmes, avec tout ce que cela comporte d'injustice, d'inégalités et de risques en termes d'instabilité et de contestations.

Les personnes qui souhaitent se reconvertir doivent souvent assumer elles-mêmes le coût financier des reconversions : période plus ou moins longue hors de l'emploi, formation autofinancée, perte de revenu du fait d'un manque d'expérience dans le nouvel emploi, etc. Là encore, cela renforce les inégalités entre les personnes qui ont pu faire une rupture conventionnelle de contrat ou épargner pour supporter le coût de cette transition et les autres qui n'ont pas la possibilité de le faire.

Un dispositif d'accompagnement adapté permettrait d'atténuer la prise de risque pour les individus, et de diminuer les inégalités pour éviter autant que possible un marché de l'emploi à plusieurs vitesses sur les métiers en lien avec la transition écologique et sociale. Pour relever le défi de l'adaptation de l'emploi aux enjeux écologiques et climatiques, il est donc indispensable de sécuriser l'accès de tous, et en particulier des plus vulnérables, à l'accompagnement à la reconversion en renforçant les dispositifs de transition et de reconversion professionnelle tout en les orientant davantage dans le sens de la transition écologique.

Depuis 2018, la reconversion professionnelle est inscrite dans le cadre du droit à la formation professionnelle. Pour autant, peu de fins de contrats de travail ouvrent droit à la reconversion et l'accès à l'accompagnement à la reconversion est très inégal d'une situation professionnelle à l'autre.

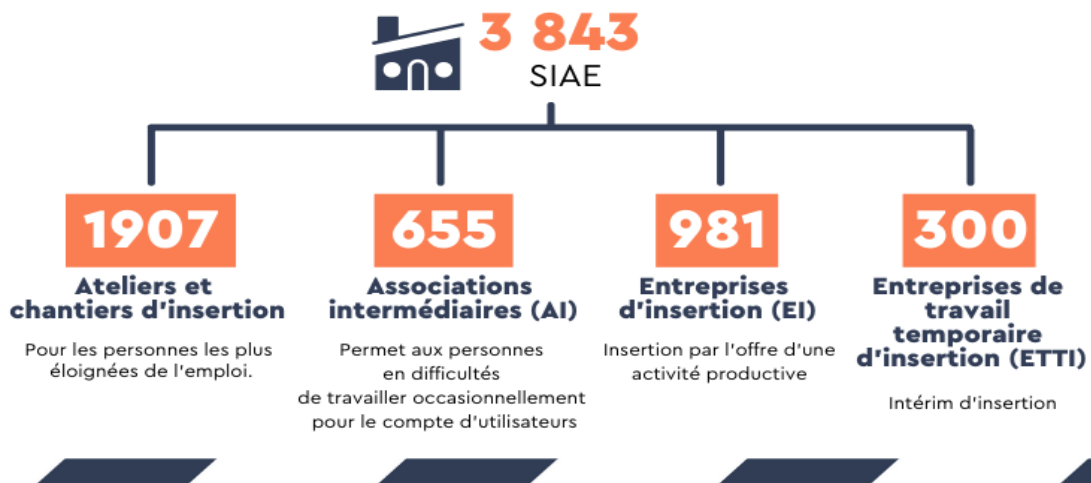
Les dispositifs existants ne suffisent pas à pallier les inégalités fortes d'accès à l'accompagnement à la reconversion. Trop souvent, cet accompagnement n'est disponible qu'en cas de crise, d'urgence, lorsque l'entreprise est déjà en difficulté, que la personne est déjà en passe d'être licenciée ou déjà sans emploi.

Les associations réunies au sein du Collectif ALERTE demandent l'effectivité du droit à l'accompagnement à la reconversion.



C. Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), des acteurs pionniers dans la transition écologique et de la justice sociale

LES 4 TYPES DE STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)



Les acteurs du secteur de l'insertion par l'activité économique ont développé, depuis plusieurs décennies des activités relevant de l'économie circulaire, notamment le recyclage, le ré-usage des vêtements ou meubles, l'écoconstruction, la gestion écologique des milieux, les premiers systèmes alimentaires bio locaux, et la mobilité solidaire, secteurs d'activité à fort impact social et/ou environnemental positif.

Les SIAE ont ainsi permis de développer des services écologiques accessibles à tous, montrant qu'urgence sociale et urgence environnementale sont des enjeux qui peuvent être réconciliés et des combats qui peuvent être menés conjointement.

Actuellement, nous pouvons constater le développement d'une concurrence entre économie classique et solidaire. Ainsi, il est nécessaire d'accompagner le verdissement des pratiques des SIAE.

Bien que les SIAE aient été historiquement pionnières dans le développement de biens et services responsables socialement et écologiquement, un nombre croissant d'acteurs, y compris d'acteurs du secteur marchand se mobilisent actuellement dans le secteur du ré-emploi et dans l'économie circulaire. Étant donné l'ampleur des besoins dans le domaine, cela est en soi positif.

Cependant, pour que la mobilisation des acteurs du secteur marchand ne se fasse pas au détriment des acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire et notamment des SIAE, et de l'accès à l'emploi des personnes plus éloignées de l'emploi, il conviendrait de déployer les moyens nécessaires permettant aux SIAE de « verdir leurs pratiques ».

Concrètement, cela implique tout d'abord d'agir au niveau de la formation des encadrants techniques et des salariés en insertion. Pour ces derniers, il est ainsi nécessaire de développer des formations accessibles aux personnes sans prérequis ou avec un minimum de prérequis, et de créer des passerelles qualifiantes ou certifiantes.



Par ailleurs, il apparaît essentiel de mettre en place des financements et un appui technique afin de permettre aux SIAE de verdir leurs produits et services, et de décarboner leur fonctionnement.

En effet, verdir les produits, et développer par exemple des produits éco-conçus, implique de mobiliser une expertise que les SIAE n'ont pas nécessairement en interne et qu'elles peuvent moins facilement mobiliser que certaines entreprises du secteur marchand.

De même, verdir les prestations implique par exemple d'acheter ou louer du matériel moins émetteur de gaz à effet de serre ce qui a un coût non négligeable dans un contexte budgétaire contraint (par exemple, utiliser des débroussailleuses électriques au lieu de débroussailleuses thermiques pour l'entretien d'espaces verts, recourir à des véhicules électriques plutôt que thermiques).

En outre, il serait pertinent d'accompagner techniquement ou financièrement les SIAE afin qu'elles puissent remplir les conditions leur permettant de répondre aux cahiers des charges de certains labels écoresponsables (sur l'écoconception, l'économie circulaire, notamment).

D. Le droit à un travail décent et durable pour tous ([Contribution issue du Manifeste pour un travail décent et durable](#))



La solidarité écologique implique de s'assurer que toutes les activités économiques sont socialement et environnementalement durables à long terme. Pour cela, une étude d'impact social et environnemental devrait être systématiquement menée, suivie par une régulation des activités en fonction de ces impacts sociaux et environnementaux.

Nous devons viser un espace sûr et juste pour que l'humanité assure les besoins et les droits de tous dans le respect des ressources limitées de notre planète. Cet espace se situe entre un plancher social et un plafond environnemental.

Le plancher social du bien-être inclut les éléments essentiels, reconnus au niveau international, pour vivre une vie digne : une nourriture suffisante et saine, la santé, l'éducation, le logement, l'énergie, ... tout en recherchant une plus grande équité sociale et une égalité des sexes.

Le plafond environnemental reflète la pression que l'humanité exerce sur les écosystèmes vitaux sans les mettre en danger, par exemple en provoquant des changements climatiques, la perte de biodiversité et la destruction de la couche d'ozone à des niveaux dangereux.



- ▶ À petite échelle, les travailleurs devraient avoir des informations sur l'impact des processus dans lesquels ils sont impliqués. Cela soulève la question de la transparence.
- ▶ Au niveau planétaire, la production (de nourriture, de textiles, de véhicules, par exemple) doit être contrôlée, les conversions massives de terres arables doivent être évitées par des mesures préventives et une division internationale du travail qui permette aux producteurs de consommer ce qu'ils produisent doit être élaborée. Les déchets doivent être réduits dans les phases de production et de consommation. À cette fin, il est important d'inclure la dimension circulaire des produits de consommation le plus en amont possible dans leur phase de conception.

En outre, les États et les institutions supranationales devraient promouvoir un travail qui restaure et régénère la qualité du tissu social et l'environnement.

Le travail doit contribuer à la gestion des communs. Cela implique de repenser le lien entre le travail et la propriété, ainsi que la signification de la propriété en termes d'usage et d'abus des biens et ressources.

Des mesures de réduction des dérèglements environnementaux doivent être mises en place, se concentrant principalement sur la condition des personnes les plus vulnérables. Cela peut se traduire par exemple par la création d'un statut spécial de « réfugié climatique » ou encore, la formation et l'accompagnement de petits producteurs agricoles pour s'adapter à des terres faiblement fertiles et développer des pratiques agroécologiques. **En ce sens, l'urgence écologique est également une question de justice sociale.**

Pour ce qui concerne la technologie, nous devrions être attentifs à la pollution qu'elle engendre, à la consommation des minerais et à l'énergie que cela requiert.

Si elle est ajustée au développement de l'économie locale et fait progresser la dignité humaine, alors il devrait y avoir un accès équitable à cette technologie dans toute la population.



E. Lumière sur un fond de l'Union Européenne à pérenniser : le fonds pour une transition juste



Le concept de transition juste figure dans le préambule de l'Accord de Paris et stipule que la mise en œuvre des politiques climatiques ne doit pas se faire au détriment des travailleurs.

Pour éviter que la transition énergétique entraîne un chômage de masse et des inégalités régionales, l'UE a créé en 2021 le Fonds pour une Transition Juste (FTJ).

Nouvel outil de la politique de cohésion pour la programmation 2021-2027, le FTJ vise à atténuer l'impact économique et social de la transition vers la neutralité climatique dans les territoires les plus émetteurs de CO2 d'origine industrielle. Sa mise en œuvre est encadrée sur chacun des territoires par un **Plan Territorial de Transition Juste (PTTJ)**. Pour soutenir la transition, le FTJ dispose d'une enveloppe de 17,5 milliards d'euros sur sept ans.

En France, 6 régions fortement dépendantes des industries carbonées sont concernées (Normandie, Pays-de-la-Loire, Hauts-de-France, Grand-Est, Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ces territoires concentrent plus de 80 % des émissions nationales des quatre secteurs industriels les plus polluants et de quatre centrales thermiques.

Ils cumulent différents facteurs de vulnérabilité sociale dont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale et une situation sur le marché du travail déjà fragilisée. Ce constat s'accompagne d'une surreprésentation des actifs avec de faibles niveaux de qualification ou de compétences inadaptées. Ainsi, il est anticipé la disparition potentielle de 11 000 emplois directs à l'horizon 2030, auxquels il faut ajouter une estimation de 16 000 emplois indirects¹.

De plus, tous les emplois qui ne disparaîtront pas, devront à minima s'adapter aux transformations liées à la décarbonation (cela représente 80 000 emplois directs). Compte tenu de la montée en compétences continue des métiers de l'industrie et de l'augmentation de la technicité des secteurs en transition, les travailleurs les moins qualifiés seront les premiers à être impactés.

¹ Cela représente 3,85 % de l'emploi industriel du territoire Rhône Isère, 5,3 % sur le territoire Grand Est, 4,5 % sur le territoire Nord Pas de Calais, 7,9 % sur le territoire Normandie Axe Seine, 5,9 % sur le territoire du pacte Cordemais et 5,9 % sur le territoire des Bouches du Rhône.

POUR
UN CONTRAT SOCIAL
DE TRANSITION

ALERTE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

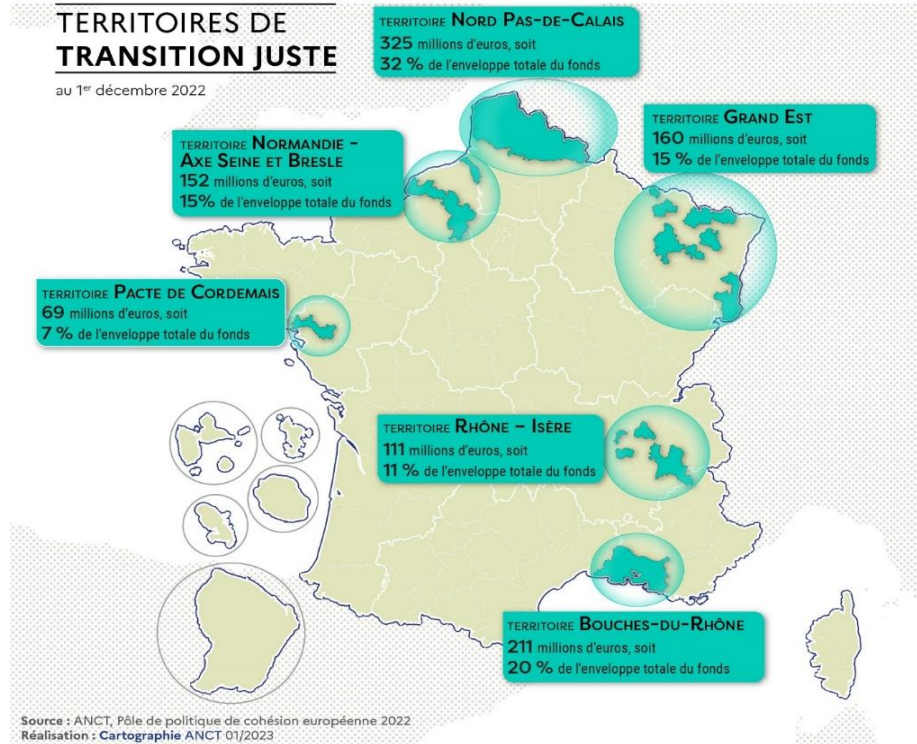
anct

agence nationale
de la cohésion
des territoires

l'Europe
s'engage
en France

TERRITOIRES DE TRANSITION JUSTE

au 1^{er} décembre 2022



Pour répondre à ce changement, les besoins en compétences de ces filières vont évoluer. Tout cela implique d'adapter la formation aux nouvelles exigences et de développer les compétences sociales, numériques et techniques requises par les nouveaux emplois verts.

À cet effet, le FTJ est doté d'un volet « Emploi et Compétences ». Le Fonds cible les salariés des secteurs en déclin et/ou en transformation en favorisant leur reconversion professionnelle à travers un accompagnement et une formation vers des nouveaux métiers à travers l'acquisition des nouvelles compétences nécessaires à la transition de ces secteurs. Par ailleurs, 90 % des postes non supprimés subiront un besoin d'évolution des compétences et ne pourront être maintenus qu'à condition d'un investissement massif dans les formations. Le FTJ permettra de les financer afin de permettre la montée des compétences en lien avec la décarbonation des processus de production et la transformation des secteurs.

Le volet « Emploi et Compétences » prévoit également un accompagnement pour une insertion des demandeurs d'emplois avec une logique de ciblage vers certains secteurs d'activité à fort potentiel de diversification identifiés dans les PTTJ (énergies renouvelables, bâtiments et travaux publics durables etc.). Le développement de ces secteurs permettra d'accentuer à la fois la création et la préservation de l'emploi.

En se souciant des citoyens et des territoires les plus touchés par le défi de la transition climatique, les dirigeants européens affirment vouloir maîtriser à la source les émissions les plus importantes et provoquer un changement. Cependant, toutes les régions ne sont pas au même stade de la transition énergétique. Dans cette optique, les citoyens et les régions à qui l'on demande de faire le plus d'efforts, doivent bénéficier en retour des aides les plus substantielles.



Souvent critiqués pour être trop complexes d'accès, le FTJ a créé le Just Transition Platform, un outil clé regroupant les dispositifs d'aide à l'élaboration de politiques publiques et de montages de projets. Le programme facilite les échanges entre territoires et d'autres acteurs dont les autorités régionales et publiques, les partenaires socio-économiques (ONG, syndicats etc.) ainsi que des experts individuels par le biais de rassemblements physiques et virtuels dans le cadre d'une approche de gouvernance à plusieurs niveaux.

Il est indéniable que le FTJ représente une première tentative de l'UE d'assurer la reconversion économique et sociale des territoires affectés par la transition climatique.

L'UE a également réuni de nombreux critères indispensables pour progresser vers une transition juste : conduire celle-ci à l'échelle locale, tenter d'inclure des politiques ciblées de travail et de bien-être, s'insérer dans une stratégie économique et de décarbonation à long-terme, et permettre des évaluations régulières de son efficacité notamment en vue de lui accorder plus de moyens.

Cependant, on est encore loin de la transition juste dont l'UE a besoin. Contrairement à l'ensemble des mesures environnementales contraignantes, les éléments sociaux de « Fit for 55 » sont loin d'être suffisants. Un Fonds de Transition juste ne devrait pas se contenter d'être un outil correctif. Une véritable transition juste signifie que la prise en compte des effets sur l'emploi doit être considérée comme faisant partie intégrante de l'ensemble des mesures environnementales contraignantes. Ces questions recouvrent de nombreuses dimensions, telles que les effets distributifs des politiques de décarbonisation, les pertes d'emplois et les transitions professionnelles, la protection des droits sociaux fondamentaux et l'inclusion des citoyens dans le processus décisionnel, pour ne citer que quelques exemples.

L'un des principaux défis de la transition écologique est de veiller à ce que le public, en particulier les citoyens les plus touchés, ait la possibilité de participer à l'élaboration des politiques et à la prise de décision. Une transition juste exige une réflexion approfondie sur la manière dont les nouvelles formes de démocratie environnementale et de démocratie au travail peuvent être mises en œuvre aux différents niveaux de prise de décision.

De plus, les lieux où les emplois sont perdus ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux où les emplois sont créés. La formation et le perfectionnement des compétences devraient être accessibles à l'ensemble de la main d'œuvre et sous une forme flexible afin que personne ne soit laissé pour compte.

Le handicap est une autre dimension à prendre en compte. Les personnes handicapées seront touchées de manière disproportionnée par le changement climatique car elles vivent généralement dans une plus grande pauvreté et ont besoin d'une assistance particulière notamment pour conserver leur emploi ou acquérir de nouvelles compétences pendant la transition verte.

Toutefois, il est important de relever que le FTJ peut compenser la destruction d'emplois et la pauvreté mais seulement à petite échelle et à court terme. Les conséquences des politiques relatives au changement climatique sur l'emploi pourraient affecter divers droits sociaux tels que le droit de travail, des conditions de travail équitables, un niveau de vie adéquat et la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



Dans ce contexte, « ne laisser personne de côté » devrait être plus qu'un simple slogan et se traduire par des mesures concrètes. Les politiques de transition juste ne font pas partie intégrante de l'agenda européen du Green Deal. La portée, l'échelle et les ressources du Fonds de transition juste doivent être élargies afin de soutenir les travailleurs dans leur transition à travers des mesures ciblées sur des secteurs spécifiques (automobile, industries à forte intensité énergétique etc.). Il convient également de veiller à ce que les emplois verts nouvellement créés soient également de bons emplois en termes de type de contrat, de conditions sociales et de conditions de travail conformément au pilier européen des droits sociaux.

Pour assurer une transition juste, l'UE doit aller au-delà des fonds dont le volume et la portée restent limités. Bien que l'UE ne puisse pas prendre pleinement le contrôle des politiques sociales (qui relèvent de la compétence des États membres), elle peut augmenter les niveaux minimaux de protection sociale et les conditions de travail. Un bon exemple est l'accord conclu dans l'UE pour augmenter les salaires minimums. Ces fonds européens seront d'autant plus efficaces dans une Europe plus sociale. Les initiatives en matière de marché du travail et de politique sociale au niveau européen devraient fournir une orientation plus substantielle aux États membres dans leurs efforts pour gérer le changement y compris dans la législation.

EXPLIQUE-MOI... L'EUROPE

LE FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE



Le Fonds pour une transition juste (FTJ) est un nouveau programme de financement de l'Union européenne pour la période 2021-2027. Il doit soutenir les travailleurs et les territoires les plus dépendants aux énergies fossiles qui risquent d'être bousculés par la transition écologique.

Objectif de l'Union européenne : atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050.

Le principe : réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Des secteurs polluants appelés à décliner ou à se transformer :



centrales à charbon



métallurgie



ciment



chimie

Dans le secteur du charbon, 160 000 emplois pourraient disparaître d'ici 2030.

Zoom sur la France

937 millions € (2021-2027)

Territoires concernés

Un coup de pouce aux territoires pour :



Diversifier leur économie



Développer la recherche et l'innovation



Développer les énergies renouvelables



Soutenir la reconversion des travailleurs

Ce que le FTJ ne pourra pas soutenir :

- les énergies fossiles,
- le démantèlement ou la construction de centrales nucléaires,
- le secteur du tabac.



L'avis de Sonia & Bastien sur l'adaptation de l'emploi face à la transition écologique

L'avis de Sonia face aux transformations de l'emploi

Sonia relève la disparition de nombreux métiers peu qualifiés. Typiquement dans de nombreuses boutiques maintenant l'humain se voit remplacé par des caisses automatiques. Selon Sonia, les boutiques devraient donc payer des cotisations sociales sur les machines. Ces cotisations permettraient ainsi de financer la formation vers des emplois verts.

Comment allons-nous financer l'avancement industriel ?

La transformation dans les secteurs de l'emploi ?

Pour Sonia la réponse doit se trouver dans la mise en place d'une taxe spécifique.

Sonia qui s'intéresse à la question de la transformation de l'emploi face aux défis climatique a lu le modèle qu'avis mis en place le Danemark. Elle retient qu'au cours de leurs études, les étudiants, peu importe leurs conditions, ont un revenu minimum garanti. En échange de ce revenu, ils doivent effectuer 2 heures de bénévolat par semaine.

Selon Sonia, la transformation de l'emploi passe tout d'abord par la formation. Ainsi, permettre aux étudiants des études sereines, permet également un choix de conviction dans son avenir professionnel.

L'avis de Bastien sur les mutations de l'Emploi face à la transition écologique

Pour Bastien, il est nécessaire de relocaliser dans les territoires où ils manquent des créations d'emplois. Selon lui, nous devons inciter les employeurs à s'installer au plus près des zones rurales (5000 habitants). En compensation, les employeurs bénéficieraient d'avantages fiscaux pour s'installer en zone rural.



Lumière sur l'illustration et éclairage sur l'adaptation de l'emploi dû aux changements climatiques, écologiques

La mobilisation des travailleurs de la raffinerie Total de GrandPuits



En 2020, Total annonce la transformation de la raffinerie en une plateforme zéro pétrole de biocarburants et bioplastiques.

L'activité de raffinerie est en réalité délocalisée en Afrique, au travers du développement de nouveaux projets pétroliers et gaziers en Ouganda et au Mozambique. **À l'opération de greenwashing** s'ajoute une casse sociale, désormais justifiée par l'objectif de neutralité carbone !

Un plan social a détruit la moitié des emplois du site et encore davantage chez les sous-traitants qui dépendent de l'activité de raffinage. Les travailleurs du site, au travers notamment des organisations syndicales, se sont alliés avec des associations écologistes et de justice sociale pour dénoncer ce projet de Total et ont travaillé sur un projet réellement durable pour le site.

Plusieurs aspects très intéressants ressortent de cette lutte : l'hypocrisie du projet en matière de lutte contre le réchauffement climatique et la volonté, largement partagée par les travailleurs, de transformer leur outil de travail pour produire utilement et respectueusement de la planète, mais aussi la solidarité au niveau international à savoir celle des travailleurs qui connaissent les conditions de travail des sites pétroliers en Afrique et comprennent très bien également que Total va chercher une réglementation plus clémente, avec des risques d'impacts (destruction de milieux naturels, pollutions..) beaucoup plus grands en Afrique qu'en France.

Cet exemple confirme plusieurs besoins :

- ▶ Se positionner sans équivoque : de quelle transition écologique parle-t-on exactement ?
- ▶ La place des travailleurs dans les processus de transformation de notre économie, parce qu'ils connaissent leur outil de travail et qu'ils sont, eux aussi, frappés par l'angoisse de voir leurs enfants grandir dans un monde à 50°C
- ▶ La nécessité de poser la solidarité internationale = pièce maîtresse de quelle transition **écologique juste on veut !**



L'éclairage de Laurent GRANDGUILLAUME, président de Territoires zéro chômeur de longue durée

1/ Les territoires zéro chômeurs ont-ils un impact écologique ?

Dans le cadre de l'expérimentation, nous avons créé une soixante d'entreprises à but d'emploi (EBE) dans autant de territoires. Les activités développées n'entrent en concurrence avec aucune activité existante dans le territoire concerné, c'est un point fondamental. Aussi, les activités supplémentaires développées le sont pour près de la moitié dans le domaine de la transition écologique. L'impact est concret en matière d'emplois créés, mais aussi dans les impacts dans le territoire pour les personnes et pour les entreprises et les services publics.

2/ Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets ?

Cela passe par le maraîchage et les circuits courts, le recyclage dans les filières industrielles, les ressourceries, les mobilités alternatives, l'auto réhabilitation, Nous sommes sur des activités à forte intensité humaine, et non délocalisables. Il s'agit de prendre soin des autres et de notre planète en agissant au plan local.

3/ Combien d'emplois pourraient ainsi être créés pour atteindre les objectifs écologiques de la France ?

Dans le domaine de la transition écologique, on peut estimer, dans une vision compartimentée, à près d'un million d'emplois à créer pour atteindre nos objectifs. Mais on peut aussi considérer que tous les emplois devront contribuer aux objectifs écologiques. Cela passe bien entendu par la formation professionnelle pour préparer ces changements, mais aussi par les efforts importants à réaliser dans les entreprises, dans les services publics et dans les écosystèmes de chaque organisation. L'enjeu écologique nous concerne tous !





Échange avec Jean-Paul RAILLARD, président de la Fédération ENVIE, sur leurs actions pour rapprocher les personnes éloignées de l'emploi en les aidant à retrouver les moyens de postuler à un emploi stable

En 2024, le réseau Envie fêtera ses 40 ans d'activité au service des personnes éloignées de l'emploi. L'objectif du réseau est d'aider ces personnes à retrouver les moyens de postuler à un emploi stable : dignité, estime de soi et compétences professionnelles. Près de 3 100 salariés en insertion ont ainsi été accueillis en 2022 dans les 52 entreprises du réseau Envie ainsi que dans les 10 du réseau Envie Autonomie.

Pour cela, nous avons développé dès l'origine des activités liées exclusivement à l'économie circulaire afin d'avoir un effet positif sur l'empreinte environnementale en évitant la production de neuf, de former nos salariés de passage chez nous à des métiers qui s'inscrivent dans la transition écologique et d'avoir un maximum d'impact local.

C'est ainsi que nous remettons en bon état d'usage des matériels électroménagers qui étaient initialement destinés à être détruits afin de permettre à des ménages à revenus modestes de les acquérir au maximum à 50 % du prix du neuf tout en les garantissant deux ans. Nous faisons la même chose avec des dispositifs médicaux destinés à compenser au moins en partie les pertes d'autonomie (fauteuils roulants, lève-personnes, ...) permettant à des personnes d'acquérir ces matériels sans reste à charge.

Dans le même objectif, nous venons de mettre en service dans la région bordelaise, une chaîne de remise en état de panneaux photovoltaïques usagés et de recyclage pour ceux qui ne sont pas réemployables en pouvant extraire et réemployer tous les composés métalliques (argent, cuivre,

silicium) et de réutiliser le verre support dans le bâtiment. Auparavant, ces panneaux étaient broyés. C'est une première mondiale dont nous sommes particulièrement fiers. Ce sont des salariés en insertion et notamment des femmes qui travaillent dans cet atelier.

Nous multiplions les initiatives pour diversifier nos activités environnementales permettant d'augmenter la durée de vie des produits et de créer des emplois en insertion : matériel d'entretien des routes, matelas, électroportatifs, mobilité,

De la même façon, nous avons engagé depuis 2021 des actions concrètes dans le réseau pour réduire l'empreinte environnementale directe de nos activités comme la mise en place à Envie Pau de panneaux-photovoltaïques issus de notre activité bordelaise et nous souhaitons généraliser cela dans tous nos ateliers et magasins. Nous passons également au crible tous nos processus d'essai et de contrôle qualité pour réduire au maximum la consommation d'eau et d'énergie.

La création de l'école Envie nous permettra de consolider notre professionnalisation et la montée en compétences sur tous les métiers de l'économie circulaire de nos salariés permanents et en insertion. C'est aussi un axe majeur pour réduire l'empreinte environnementale globale.





Valérie FAYARD, directrice générale déléguée d'Emmaüs nous partage sa vision et son expertise de la Transition Juste

La transition écologique va jouer un rôle d'accélérateur de la transformation de nos sociétés. Notre système de production va être significativement impacté (pour produire moins, et mieux), notre marché du travail aussi. De très nombreux emplois vont être détruits, de nombreux autres vont être créés. La priorité consiste alors à protéger et accompagner les premières victimes de ce phénomène : les personnes qui sont aujourd'hui, ou seront demain, privées d'emploi.

Pour cela, il est impératif tout d'abord de quantifier et d'évaluer, d'une part, les emplois qui vont être impactés par la transition écologique et, d'autre part, les emplois verts qui pourraient être créés. Il faut aussi renforcer considérablement les moyens d'accompagnement pour les publics impactés, déployer des dispositifs de formation adaptés, et poursuivre le développement de l'Insertion par l'Activité Économique dont les structures sont en capacité d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi vers les évolutions nécessaires.

Il faut en parallèle soutenir la création de « métiers de l'environnement ». L'Organisation internationale du travail estime que la neutralité climatique et une économie demandant moins de ressources pourraient créer **100 millions d'emplois**.

Pour la France, plusieurs études convergent pour évaluer à 1 million le potentiel de création d'emplois verts (Étude de l'Institut Rousseau, rapport « Monde d'après » du WWF).

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont depuis toujours au cœur des initiatives liées à la transition écologique et solidaire.

Ils portent une vision ambitieuse, celle d'un changement de paradigme indispensable : d'une société inégalitaire et écologiquement insoutenable, passer à une société qui assure la soutenabilité écologique et une réponse suffisante aux besoins de chacun.

Parce qu'ils sont ancrés sur les territoires et porteurs d'un modèle de sobriété juste, ils développent depuis longtemps des solutions agiles et innovantes dans de multiples secteurs liés à la transition écologique : agriculture et alimentation durables, transition énergétique citoyenne, mobilité douce, prévention et valorisation des déchets, protection de la nature et préservation de la biodiversité, etc.



Emmaüs pour sa part est un acteur de la transition écologique et solidaire par nature, puisque la grande majorité des structures Emmaüs ont fait de l'activité de récupération de produits d'occasion le vecteur d'un projet social d'inclusion des plus fragiles.

Les activités de collecte, valorisation, réemploi allient en effet impact environnemental et social

- ▶ Environnemental par la prolongation de la durée de vie des tonnages considérables de produits collectés chaque année (320 000 tonnes en 2023) ;
- ▶ Social car elles permettent de proposer des postes de travail à plus de 12 000 personnes éloignées de l'emploi chaque année, et l'équipement en biens de qualité et à petit prix à des millions de clients aux revenus limités.

Au fil des années, les alternatives écologiques se sont diversifiées : upcycling, recyclage, création de tiers-lieux, ou encore agriculture et alimentation saines et durables avec une soixantaine d'initiatives autour de l'agroécologie et du bien-manger : fermes d'insertion, projets d'autonomie alimentaire, Communautés agricoles, agriculture pédagogique et récréative, points de vente en circuit-court, épiceries solidaires, ateliers cuisines et pédagogiques.



Emmaüs démontre ainsi, à son échelle, qu'on peut faire société en incluant les plus faibles, autour d'activités vertueuses pour la planète.

Et ce secteur du réemploi solidaire, dont Emmaüs n'est qu'un des acteurs avec d'autres réseaux importants comme les Ressourceries, et le réseau Envie, est aujourd'hui porteur d'importantes opportunités, mais aussi d'inquiétantes menaces :

Opportunités, car le secteur du réemploi est en plein essor, et la vente de produits d'occasion pourrait dépasser la vente de neuf dans une dizaine d'années.

Préoccupations environnementales, appétences pour des produits singuliers, contraintes économiques, les facteurs concourent à offrir un bel avenir au réemploi.

Mais les menaces sont là aussi : ce secteur, considéré comme non lucratif, a été pendant des années laissé aux associations.

Désormais, alors que le marché explose, des acteurs privés lucratifs l'investissent avec des moyens financiers sans commune mesure avec ceux de l'économie sociale et solidaire, et des enjeux très différents en matière d'inclusion et de gouvernance démocratique.

Alors même que le potentiel de développement des structures du réemploi solidaire est considérable : 2 000 équipements de proximité pourraient être créés sur les territoires, permettant de générer entre 70 000 et 100 000 postes de travail, non délocalisables, au service des changements de comportement et de la mobilisation citoyenne.

Mais pour assurer cette transition juste et accroître la part de l'économie sociale et solidaire, dans le secteur du réemploi comme dans tous les secteurs liés à la transition écologique et solidaire, il faudra mobiliser à la fois les pouvoirs publics et les citoyen.n.e.s.

Les pouvoirs publics doivent fixer l'ambition et le cadre réglementaire, et mobiliser les moyens pour le financement de cette transition acceptable (fixation d'un cadre favorisant le développement de l'ESS notamment face aux acteurs lucratifs, soutien financier pour la création et le développement, financement accru, pérenne et non erratique de l'insertion par l'activité économique).

Les citoyen.n.e.s : l'acceptation démocratique de la transition ne sera possible qu'à la condition d'offrir une vision d'une sobriété heureuse, et non punitive, et de garantir aux citoyens que ce changement de modèle et de comportements peut aussi amener à une société moins inégalitaire. Pour cela, il faut travailler au plus vite sur la question de la répartition des richesses. Car l'urgence est au partage !

5

PROPOSITIONS RETENUES QUI DEVRAIENT ETRE MISES EN PLACE TRES RAPIDEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EMPLOI

- 1.** Création de l'emploi aidé pour la valorisation de l'économie solidaire. Cela passe notamment par le soutien pérenne et accru aux structures de l'ESS intervenant dans l'économie circulaire (nombre de poste et montant des aides, nombre de contrats aidés, aides au développement).
- 2.** Soutenir la création de 200 000 emplois verts, notamment par les territoires zéro chômeur de longue durée et revenir à un soutien à TZCLD ainsi qu'aux retours à des financements précédents des Entreprises à but d'emploi (EBE).
- 3.** Mettre en place une cartographie et des planifications territoriales de la transition écologique sur l'emploi, regroupant tous les acteurs concernés par les créations, suppressions et reconversions des emplois, à l'échelle de bassin d'emplois.
- 4.** Développer la Formation en facilitant l'accès au compte professionnel de formation (CPF) à ceux qui sont le plus éloignés.
- 5.** La création d'une gouvernance de l'IAE.